

Créer un Espace Test Agricole : les conditions de réussite et de mise en œuvre

Pourquoi cette session ?

Sur de nombreux territoires les acteurs s'interrogent sur l'opportunité de créer des Espaces Tests Agricoles (ETA) pour accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et/ou la transmission des exploitations agricoles.

L'objectif de cette webconférence est d'apporter aux acteurs des territoires concernés les éléments de connaissance et de cadrage (type, forme et statut, fonctions d'un ETA, modèle économique, intégration de l'ETA dans les dispositifs installation-transmission, points de vigilance...) nécessaires pour engager des réflexions territoriales.

Une session pour qui ?

Cette webconférence est destinée aux acteurs des territoires, qu'ils soient agents de développement ou élus, en questionnement et /ou réflexion sur l'Espace Test Agricole :

- Qu'est-ce qu'un Espace test Agricole, quelles formes peut-il prendre ?
- Quels sont les statuts et modèles économiques existants ?
- Comment peut-il s'intégrer dans la stratégie du territoire en matière d'installation et de transmission ?
- Quels sont les points de vigilance ?

Programme

Dans le cadre d'un échange avec l'animateur du réseau national des Espaces Tests Agricoles (5RENETA), la webconférence s'organisera en deux temps :

Une intervention

- Les différentes formes d'Espace Test Agricole existantes (à travers des exemples)
- L'Espace Test Agricole, outil de coopération multi-acteurs (constitution de partenariats, insertion dans le paysage local...)
- L'intégration de l'ETA dans la politique installation-transmission d'un territoire
- Quels statuts juridiques et modèles économiques sont envisageables
- Ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter

Un temps d'échange avec l'intervenant

- Poser vos questions
- Echanger sur des expériences de création et de fonctionnement d'Espaces Tests Agricoles...

Intervenants

→ **Intervenant** : Jean-Baptiste CAVALIER Animateur Coordinateur du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

→ **Animateur** : Jean Philippe JAMOT chargé de mission Cap Rural, dynamiques entrepreneuriales de création d'activités

En pratique

- Le vendredi 30 septembre 2016 de 10h00 à 12h00 en webconférence
- 10 participants maximum. Date limite d'inscription : 27 septembre 2016
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean Philippe Jamot, 04 75 80 16 06/ 06 80 82 45 47 agriruralite@caprural.org